

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>er</sup> page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr.  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Hebdomadaire  
Abonnements Tunisie-Constantine: 1 fr. par an  
France 20 — Etranger 2 fr. par an

## PARLER POUR PLAIRE

C'est le mal dont sont atteints nos Députés; ils ne parlent que dans la pensée que leurs électeurs les écoutent ou liront leurs discours; naturellement, celui de Béziers ou de Perpignan, quand il demande à notre Résident si on a commencé à arracher la vigne en Tunisie, se soucie fort peu de la façon dont ses paroles seront entendues dans la Régence. Seuls ses électeurs l'intéressent, la politique de clocher domine tout, peu importe que l'on professe les pires hérésies; par dessus tout il faut plaire et parler pour être compris.

Ce qui est le plus absurde est, parfois, ce qui tient le plus au cœur du paysan Français; qui donc serait assez fou pour lui tenir un autre langage que celui de son intérêt immédiat? Voyez-vous que la Tunisie, à deux pas de la France, produise le meilleur pinard du monde ou le blé le plus parfait que l'on connaisse, peu lui chaut si cette production est de nature à concurrencer la sienne et à avilir les prix de vente. Le bonheur dans l'esprit du cultivateur Français réside dans la possibilité de vendre sa production le plus cher possible, de payer ses serviteurs au taux le plus bas et d'échapper à l'impôt.

Flattez ces douces manies et vous serez digne de parler en son nom, combattez son point de vue égoïste qui nous conduit tout droit à la guerre et vous ne serez point rélégué; on ne peut sortir de ce dilemme.

Nantie d'une Chambre qui légifère dans ce gabarit et d'un Sénat qui ne vaut guère mieux, la France est tout à fait apte à gérer ses colonies ou pays de protectorat. Quel bonheur pour ses protégés d'avoir le droit de s'approvisionner dans la Métropole, d'enrichir les industriels et les producteurs Français, étant entendu qu'en retour les colons n'auront pas le droit d'exporter leurs céréales et leur vin!

Avez-vous commencé à arracher vos vignes? demande cet excellent parlementaire au Résident qui parle d'emprunt. La question est à l'étude, a-t-on dit.

On étudie, en effet, le moyen de concilier l'inconciliable, de supprimer les derniers moyens de production dans un pays qui, n'ayant plus ses exploitations minières, ne peut pourtant pas songer à nourrir ses habitants par l'élevage des renards argentés.

Placée au centre du bassin méditerranéen, la Tunisie des temps puniques était déjà complantée en vignes et en oliviers, les raisins et les fruits secs étaient sa monnaie d'échange pour les passagers de l'antique galère, car à cette époque les denrées alimentaires en usage chez les marins n'étaient pas très variées: huile, olives, dattes, figues et raisins secs remplissaient les soutes. De nos jours on est plus exigeant à bord de nos transats, mais les conserves d'asperges ne sont pas plus saluaires, tant s'en faut.

Il faudra donc arracher nos vignes pour complaire aux vigneron de l'Hérault limiter la culture de nos céréales, retarder l'apparition de nos primeurs pour ne point porter tort, sans doute, aux marchands de Châteauneuf, trop heureux de contribuer au rayonnement de la France par ces métaphores platoniques qui ont l'avantage de ne soulever aucun problème économique.

Dans le domaine de l'absurde on aura ainsi tout vu, car s'il faut dans chaque vignoble arracher un pied sur deux, cela ne se fera pas, sans doute, sans une juste et préalable indemnité; les colons Français de Tunisie recevront ainsi en Tunisie une prime à l'arrachage, cependant que leurs collègues Italiens de Tripolitaine reçoivent, pour le moment, une prime à la plantation, et Dieu sait! pourtant, si l'Italie regorge de vin!

L'idée la plus saugrenue émise par le moindre des parlementaires est ainsi mise à l'étude sans surveiller du moment qu'il faut plaire à l'électeur.

Nous nous acheminons vers le plus admirable gachis qui se puisse imaginer et les erreurs de la politique coloniale de Louis XV n'auront pas été plus néfastes que les idées fausses mises en circulation de nos jours dans le grand public français par un ramassis de pêcheurs en eau trouble. La folle conception de tous ceux qui trouvent qu'il y a pléthore dans toutes les branches de la production est bien

faite pour pousser à la révolte ceux qui crèvent de faim et ne comprennent rien aux beaux discours des faiseurs d'apothèmes.

Est-il possible, dans un monde qui est si grand et où règne tant de misère, de dire qu'il y a trop de pain, trop de vin, trop de café et que tout se vend trop bon marché!

CIVIS.

BULLETIN

### Sous les figes de Tunis

Dans aucune autre ville d'Algérie ou de France il n'y a autant de bobards qu'ici.

Cela tient à notre magnifique promenade où, après la sortie des bureaux, on vient faire une petite promenade de santé pour se dégourdir les jambes et délier les langues.

Ah! ces langues, ce qu'elles disent n'est pas croyable et il y a de quoi se boucher les oreilles tant on entend de sottises.

Ainsi, lorsqu'un haut fonctionnaire fut averti que son poste de directeur général allait être supprimé, il entra dans une violente colère et, sans souci de son personnel qui se tordait, il gueula de toutes ses forces: « Ah! on veut me faire partir, nous allons bien voir, je ne partirai pas, et dès aujourd'hui j'entre en guerre, et nous verrons qui aura le dessus de lui ou de moi. Et patate! et patate, il faut que l'heure du déjeuner arrive pour le faire taire, mais il était rouge comme une pivoine ».

Il n'y a peut-être rien d'exact dans cette histoire, aussi ne la donnons-nous que sous les plus expresses réserves puisque l'auteur de tous les grands travaux qui ont été exécutés à Bizerte comme il le dit, en mettant sous sa jambe son ingénieur en chef, le regretté M. Guillon, décédé il y a quelques années, à Aix-en-Provence, où vit sa malheureuse veuve, a fini par s'en aller sans tambour ni trompette.

Et d'un.

Le second viserait un ancien directeur général des Finances qui pour se venger d'avoir eu l'oreille fendue, aurait chargé à fond contre notre emprunt de 400 millions pour ne nous laisser qu'une misère de 65 millions.

Voilà un sale tour, mais qui pourra être réparé dans la mesure du possible?

L. de P.

### Le retour et le départ du Résident Général

On ne peut pas dire que notre Résident Général, M. Peyrouton, n'a pas le pied marin.

A peine revenu dimanche 10 de Paris, après avoir liquidé le mieux possible la question de nos vignobles, le voilà prêt à repartir pour accompagner S. A. le Bey dans une partie de son voyage en France.

Son départ aura lieu le 25 courant et son retour, sans doute, après le séjour du Souverain à Paris, c'est-à-dire vers le 5 juillet.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bon voyage et d'heureux retour.

### LE SUCCES D'UN EMPRUNT

Sitôt ouverte, l'émission de notre emprunt a été close, ce qui prouve la bonne renommée dont jouit la Tunisie sur le marché financier français.

Tout le monde comprend que la crise n'est que passagère et qu'il suffit d'une, deux ou trois bonnes récoltes pour voir revenir les beaux jours d'antan.

Nous le souhaitons de tout cœur pour M. Peyrouton qui ne ménage ni ses peines ni ses efforts et pour la Tunisie.

Encore faudrait-il qu'il n'ait pas quelque aigri ou mal informé derrière lui pour mettre des bâtons dans ses projets.

Que celui qui nous visons sache nous entendre, cela vaudra mieux que d'assourdir une basse vengeance dont le pays serait la victime.

P. L.

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

### Le départ de S. A. le Bey

Les préparatifs du voyage de S. A. le Bey pour France sont terminés. Le Souverain pourra donc partir avec sa suite sur le grand vapeur le « De Grasse », de la Compagnie Générale Transatlantique, au jour fixé, c'est-à-dire 3 jours après le Mouled, c'est-à-dire le mardi 25 courant.

Nos confrères ayant déjà donné l'itinéraire, nous ne reviendrons pas sur celui-ci.

Ce que nous désirons, c'est que ce voyage s'accomplisse sans anicroche, car des émeutes ont lieu à peu près tous les jours dans toute la France, mais la police et la garde-moblie seront un peu là en cas de nécessité.

Et quand Sidi Ahmet, pacha-bey, refoulera le sol de son royaume, nous ne serons pas les derniers à nous en réjouir.

Pendant tout le voyage les muphtis ont décidé de faire des prières tous les jours pour leur Souverain.

### Une bien vilaine et triste besogne

Il y a deux ou trois ans, S. A. le Bey était outrageusement diffamé ainsi que son entourage, tous étant, franchement italophiles, disait-on, et travaillant pour la nation-sœur qui se souciait peu de ces concours.

C'était vraiment scandaleux, car le Souverain est francophile et l'a toujours été; il a donné assez de preuves pour qu'on n'ait pas à en douter.

Aussi souffrait-il profondément de ces accusations, d'autant plus qu'il n'avait personne pour le défendre.

Sans lui demander aucune permission, car nous avons été le grand ami de son frère le bey Si Mohamed El Hadi pacha-bey qui régna malheureusement trop peu pour son pays et puis nous le connaissons de longue date et nous l'avons toujours connu le même, profondément attaché à notre patrie, nous primes donc sa défense et, en trois ou quatre articles puisés aux meilleures sources, nous convainquâmes nos confrères qu'ils faisaient fausse route et s'étaient embarqués dans une galère qui faisait eau de toutes parts et l'auteur de la campagne finit par le reconnaître lui-même.

Et personne ne dit plus mot.

Aujourd'hui nous voyons avec peine recommencer une violente campagne de dénigrement, et cette fois-ci contre le représentant de la France qui, pourtant, fait tout ce qu'il peut pour donner satisfaction à la Tunisie, nous qui vivons dans ce pays depuis 46 ans et demi nous pouvons juger l'œuvre et qualifier la campagne comme elle le mérite, c'est-à-dire odieuse.

La seule excuse de notre confrère, c'est d'être loin de Tunis et d'être informé par de tristes sires qui agissent dans un but de vengeance, et nous pouvons lui dire qu'il fait une très vilaine besogne.

Nous ne sommes évidemment pas chargés de défendre le Résident Général puisque, jusqu'à ce jour, nous n'avons pas eu l'honneur de le connaître, la maladie qui s'est agrippée à nous nous oblige à rester chez nous, mais nous savons par les amis qui viennent nous voir ou par les correspondances, qu'on a trouvé odieux ses deux derniers numéros plutôt faits pour soulever l'indignation publique, car la politique du Chef du Résident est approuvée par tout le monde.

Sachez-le, confrère, et ne croyez pas à toutes les balivernes qu'on vous envoie.

J. S. P.

### A la présidence de la Commission des Finances de la Chambre

On sait que M. Malvy détient depuis plusieurs années la présidence de la Commission des Finances de la Chambre des Députés.

Cette année, les S. F. I. O., ou plutôt Blum, ont voulu opposer un des leurs qui jouit de nombreuses sympathies à la Chambre, aussi Vincent Auriol n'aurait-il pas dû se prêter à cette vilaine manœuvre où il a remporté, du reste, une veste de faille.

### POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.

S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

## M. QUEUILLE ET LES CHARANÇONS

Notre Ministre de l'Agriculture procède à un référendum pour déterminer quelle est la quantité de blés charançonnés que l'on peut laisser raisonnablement passer dans la farine, car l'admirable théorie protectionniste a abouti à cette stupidité que les blés invendus se sont à peu près partout charançonnés.

Chacun sait que le charançon est un infime insecte à tête de tapir qui vous a un de ces petits airs inoffensifs et mignons de nature à tout se faire pardonner. Que reprocher, en effet, à une pauvre bête qui ne sait ni piquer, ni mordre et qui se contente de grignoter gentiment les graines en évitant, le plus souvent, de laisser une trace apparente de ses effractions.

Les minots charançonnés offrent, assez habituellement, l'aspect du blé cassé de bonne tenue qui, à première vue, semble parfait pour la nourriture des porcs ou des volailles; mais achetez-en quelques sacs et vous serez stupéfaits de constater que ni les cochons, ni les poules n'en veulent manger un seul grain. Pourtant ce blé a été lavé et centrifugé et il semblerait naturel qu'après cette opération les laissés de charançons devraient avoir bien peu d'importance. Il n'en est rien cependant car l'insecte qui préoccupe tant les céréalistes n'a qu'un seul moyen de défense, il empoisonne la nourriture qu'il attaque de façon à ce que l'on soit obligé de la lui abandonner entièrement et le poison qu'il sécrète est à ce point virulent qu'aucun animal, l'homme compris, ne peut impunément, même à très faible dose, absorber la moindre parcelle de blé charançonné. L'expérience est facile à faire et elle réussit à chaque fois, mais les minotiers ne s'embarrassent pas pour si peu de chose.

La farine provenant de grains charançonnés se mêle invisiblement à l'autre et il faut de patientes recherches microscopiques pour déceler des traces suspectes dans une farine qui vous donnera des coliques de première grandeur ou qui vous

provoquera de ces maux d'estomac rebelles que vous ne savez à quoi attribuer.

Aussi, songer à donner à manger à la population de France des blés charançonnés, même à faible dose, quelle honte et quelle ignominie! Combien d'enfants meurent déjà accidentellement de diarrhées vertes provoquées par des farines plus ou moins lactées qui ont été charançonnées en boîtes parce que ces boîtes ne portent pas dans le métal même la date de fabrication; combien d'autres végètent souffreteux parce que les farines contenaient des traces d'avarie provenant de ces insectes. Quelle sera donc maintenant la proportion des décès et, peut-être même, des cancers de l'appareil digestif s'il devient officiel de laisser absorber même une part minime de produits charançonnés. Non, M. le Ministre et cher docteur, vous ne ferez pas cela, vous ne ferez pas absorber à nos concitoyens ce que les cochons eux-mêmes se refusent à avaler!

De toutes les denrées le blé est, peut-être, la seule qui vient à maturité sur les deux hémisphères tous les mois de l'année ou peu s'en faut. Laissez donc librement circuler les richesses, vendez vos blés quand ils sont mûrs à tous ceux qui ont faim, qu'ils soient Allemands, Russes, Anglais ou Espagnols; achetez à l'étranger les blés frais, faites-les venir des plaines de l'Ukraine, de l'Argentine, de l'Australie et même du Canada. Détruisez tous ces silos qui sont une prime à la vie chère, ayez des traités de commerce avec vos voisins comme avec les pays les plus lointains. Le blé doit circuler comme la richesse et le charançon nous apprend que le capital qui git improductif, non seulement est condamné à mort, mais encore constitue un danger pour la société. Cette leçon vaut bien un hommage, sans doute, au pauvre charançon qui ne s'attaque pas au blé en circulation et ne détruit que celui qui git avaricieusement dans le fond du silo.

CIVIS.

### Dans les Conseils Municipaux de St-Germain et d'Hammam-Lif

Par suite de la démission du vice-président de la Municipalité de Saint-Germain, M. Seguin, inspecteur du travail, récemment admis à la retraite, le Conseil a choisi M. Ourmade, gros propriétaire de la localité, pour exercer la fonction de vice-président.

Ce choix est excellent et toute la population compte sur son énergie pour rendre un peu plus propres les rues et moins terrains d'herbe pour les animaux comme il a toujours été.

On nous dira que pour cela il faut de l'argent, et que c'est ce qui manque le plus à Saint-Germain.

Mais non; pour construire une maison, fut-elle à bon marché, il faut appliquer un tarif spécial qui ne permette pas de resquiller pendant dix ans à la taxe locative, il ne faut pas que la charrette aux ordures fasse le service gratuitement à ceux qui ne paient rien, et il y a d'autres impôts à établir. M. Ourmade est remplacé dans ses fonctions de conseiller municipal par M. Vellez, gendre à M. Hugon et propriétaire d'une belle villa. Félicitations.

A Hammam-Lif, comme un coup de tonnerre dans un ciel pur, le bruit se répandit un après-midi que le Conseil allait être remanié, et M. Billioud, qui jouissait de l'estime publique, remplacé par M. Barsotti, délégué au Grand Conseil et délégué du vice-président de la Municipalité.

C'était exact, car le lendemain les quotidiens apportaient la nouvelle, ce qui contrasta tous ceux qui avaient pour M. Billioud des sympathies.

Qu'avait-il donc pu faire pour qu'on agisse ainsi vis-à-vis de lui?

Puis l'on connut les noms des démissionnaires, le Colonel Lellier, M. Moequers, qui n'assistait jamais à aucune réunion, M. Béji El Allam, qu'une grave maladie tenait éloigné de Tunis. Ceux-ci furent remplacés par M. Tonneau, par un représentant de la population juive, mais les musulmans, qui sont fort nombreux, sont privés d'un siège alors qu'ils

devraient en avoir 4 et peut-être même cinq conseillers, ce qui ferait 12 conseillers en tout pour une commune de plus de 6.000 habitants l'hiver et 7 ou 8.000 l'été.

Nous appelons donc l'attention des autorités sur cette lacune en espérant qu'elle sera vite comblée.

Le jour de l'installation de la nouvelle Municipalité par le Contrôleur civil, M. Penet, on s'est sans doute aperçu qu'on avait agi avec trop de rigueur vis-à-vis de M. Billioud et, dans une allocution, le Contrôleur civil déclara « que le Gouvernement, en reconnaissance du dévouement de M. Billioud, lui avait adressé une lettre de remerciements et de félicitations très élogieuses. Il félicita, ensuite, les membres du nouveau Conseil, ajoutant qu'il compte sur leur activité pour qu'à Hammam-Lif ait un grand essor.

M. Antoine Barsotti, dans sa réponse, remercia M. Penet, et reconnaissant l'importance de la tâche à accomplir, déclara qu'il s'emploierait, de toutes ses forces, à mériter la confiance placée en lui par le Gouvernement.

La séance fut levée et M. Penet, accompagné de tout le Conseil Municipal, vint à visiter l'établissement thermal et le marché.

Au programme donné par le jeune maire d'Hammam-el-Lif, qui résume les volontés des habitants, il en est d'autres que nous tenons à lui soumettre, par exemple ces maisons en bois qui ne sont ni habitations ni écuries et qui donnent à la ville un cachet fort déplaisant, et puis tous ces ruisseaux qui coupent les rues pour l'écoulement des eaux et il y a encore d'autres horreurs à signaler.

Mais comme Paris ne s'est pas fait en un jour, M. Barsotti s'emploiera pour donner à sa commune un aspect des plus séduisants afin d'attirer le public, surtout si les services compétents voulaient abaisser les tarifs de chemin de fer de l'impôt formidable qui frappe les voyageurs qui sont transportés en auto pour un franc le voyage.

Il n'y aurait qu'à faire un peu de surveillance pour s'en convaincre.

P. L.

